



CLAP Sud-Ouest
Centre Ressources
Illettrisme

Vues sur Cours

Bulletin du CLAP / Centre Ressources Illettrisme d'Aquitaine

N° 33/ JANVIER 2012

SOMMAIRE

Infos CLAP

- Vœux du CLAP/CRI p. 1
- Le point sur le Programme de Professionnalisation p. 2

Actualités en Aquitaine

- PRIPI 2010-2013... p. 2
- Actions Compétences Clés du Conseil Régional p. 3
- Sensibilisation Conseillers Pôle Emploi p. 4

Outils / Site Internet

- Atelier Compétences Clés - Activités logico-mathématiques p. 4
- Le Pavillon des apprentissages p. 4

Infos & Ressources

- Des nouvelles de l'ANLCI p. 5
- Nouveau Chargé de mission régional (illettrisme/ANLCI) auprès de la DRJSCS p. 5
- Le Français Langue d'Intégration (FLI) p. 6
- Le Conseil Général de la Gironde et La Poste se mobilisent contre l'exclusion p. 6
- Le CLAP/DPLAI centre d'examen p. 6

Bonnes pages p. 7

Agenda des interventions p. 7

Espaces documentaires p. 8

INFOS DU CLAP



Le Conseil d'Administration et l'équipe salariée du
CLAP Sud-Ouest vous présentent leurs meilleurs
vœux pour 2012.

Qu'elle soit une année de solidarité et de partage !



Union Européenne

INFOS DU CLAP (suite)

Le point sur le programme de professionnalisation 2011-2012

Ce programme est financé par le Conseil Régional d'Aquitaine et l'Etat, il est donc gratuit pour les bénéficiaires. En 2011, 11 modules ont été proposés, dont 9 ont été dédoublés. L'ensemble a représenté 42 jours de formation et bénéficié à 123 personnes :

- Formateurs salariés d'organismes de formation : 14% ;
- Formateurs salariés d'associations ou de centres sociaux : 22% ;
- Formateurs bénévoles : 44% ;
- Formateurs demandeurs d'emploi : 4% ;

- Prescripteurs : 10% ;
- Autres : 6%.

Le programme de professionnalisation 2012 est constitué de 15 modules destinés aux formateurs. Nous avons essayé de tenir compte des bilans que vous aviez fourni en 2011. Nous avons introduit de nouveaux modules sur **les compétences clés, centrés sur les écrits professionnels et le numérique** notamment ; deux modules qui prennent en compte l'évolution récente des mesures administratives concernant les

immigrés en France ; et deux modules consacrés aux Ateliers Socio-Linguistiques qui sont particulièrement destinés aux responsables coordonnateurs d'ASL. Il y a d'autres nouveautés, consultez le programme 2012 sur notre site : www.clap-so.org Comme en 2011, un module est réservé aux acteurs des différents services d'accueil, information, orientation du public : Pôle Emploi, Mission Locale, Cap Emploi, Services sociaux qui sont amenés à jouer un rôle de prescripteurs de formation.

ACTUALITES EN AQUITAINE

Le Programme Régional d'Intégration des Populations



La circulaire du 28/01/2010 du Ministère de l'immigration, de l'intégration, de l'identité nationale et du développement solidaire a relancé les Programmes Régionaux d'Intégration des Populations Immigrées (PRIPI).

Pour l'Etat, « la relance des PRIPI, annoncée par la circulaire du 7 janvier 2009, doit être l'occasion de donner une nouvelle impulsion à la politique publique d'intégration des migrants et d'y associer de façon plus large tous les acteurs locaux, à partir d'une analyse territorialisée des situations et des besoins ».

L'Etat donne la définition suivante de l'intégration : « Les attendus de l'intégration se limitent à quelques considérations simples à formuler, mais toutes indispensables. Elles concernent à la fois les conditions de vie et le respect des valeurs communes qui fondent notre identité. Elles visent à répondre à une série d'exigences : savoir s'exprimer en français et, de préférence, savoir le lire ; pouvoir accompagner ses enfants dans leur scolarité, premier facteur de l'intégration républicaine ; être en capacité d'accéder à un emploi ou de créer une activité ; être en capacité d'accéder à un logement ; connaître, pour les respecter, les règles de vie partagées ; demeurer protégé de discrimination à raison de son origine ».

Le public cible du PRIPI : « Personnes immigrées, non ressortissantes de l'Union Européenne à 27, en situation régulière » (les demandeurs d'asiles, tant qu'ils n'ont pas obtenu le statut de réfugié, ne sont pas concernés par le PRIPI).

Parmi eux, une attention particulière doit être portée :

- Aux primo-arrivants signataires du Contrat d'Accueil et d'Intégration (CAI)
- Aux femmes
- Aux immigrés âgés

En Aquitaine, la personne chef de projet pour le PRIPI est **Béatrice Poret**, chargée de mission à la DRJSCS.

L'analyse départementale du territoire Aquitain a été réalisée par le cabinet CISAME qui s'est appuyé sur des données de l'INSEE et les statistiques annuelles produites par l'OFII (Office Français de l'Immigration et de l'Intégration), désormais le seul opérateur de l'Etat en charge de l'Intégration des migrants durant les cinq premières années de leur séjour en France.

Cinq tables-rondes ont eu lieu (une par département), sous l'égide de Mme Poret et du Préfet du département, elles réunissaient des acteurs locaux et étaient animées par CISAME. Les participants étaient invités à échanger sur les constats, les freins rencontrés, les ressources mobilisables, les priorités à définir sur un thème retenu après l'analyse de CISAME.

- Le 18 mai 2011 dans les Pyrénées-Atlantiques. Thème : « **L'insertion des femmes immigrées** ».
- Le 19 mai 2011 dans les Landes. Thème : « **L'enjeu de la mobilité face à l'apprentissage de la langue et au logement** ».
- Le 24 mai 2011 dans le Lot-et-Garonne. Thème : « **L'apprentissage de la langue française pour les personnes immigrées, enjeux, bonnes pratiques et besoins** ».
- Le 27 mai 2011 en Dordogne. Thème : « **L'accueil des mineurs isolés étrangers** ».
- Le 14 juin 2011 en Gironde. Thème : « **Femmes immigrées actrices de l'intégration. Quels freins ? Quels leviers ?** »

Les comptes-rendus de ces tables-rondes seront en ligne prochainement sur le site de la DRJSCS. Nous ferons un lien à partir du site du CRI.

La mise en place du PRIPI d'Aquitaine se poursuit en 2012.

Actions Compétences Clés du Conseil Régional

Une partie du marché Compétences Clés du Conseil Régional d'Aquitaine a été relancée pour une mise en œuvre allant du 2 Janvier 2012 au 1er février 2013, date à laquelle s'arrêtera le marché actuel sur l'ensemble des lots.

Le Conseil Régional porte sa vigilance sur le niveau d'accueil des publics relevant de problématiques illettrisme sur des modules de niveau 1 : acquisition des savoirs de base. A ce titre, les équilibres entre les

niveaux feront l'objet d'un suivi, pouvant être ajusté dans le cadre de Comités de Suivi pilotés par la Région et auxquels sont conviés l'ensemble des partenaires, prescripteurs, et notamment ceux qui sont au contact de ces populations. Il est à noter également que sur ce marché, une insistance particulière est faite à offrir une deuxième chance aux jeunes sortis du système scolaire sans qualification.

Voici le tableau actualisé des prestataires retenus :

Accès aux compétences clés des personnes en insertion professionnelle : marché du Conseil Régional 2012

	ORGANISME	LOCALISATION de l'ACTION
DORDOGNE	CFPS-GRETA	Nontron-Thiviers-Riberac-Montpon
	APARE - LIGUE ENSEIGNEMENT 24 - GRETA	Agglomération de Périgueux
	LIGUE ENSEIGNEMENT 24	Bergerac
	GRETA	Sarlat-Terrasson
GIRONDE	GRETA - INSUP - MPS	Cenon-Lormont-Artigues
	INSTEP - AFEPT - INSUP	Mérignac-Blanquefort-Le Bouscat-St Médard-en-Jalles
	AFEPT - MPS - PARCOURS FORMATION - ARCHIPEL	Bordeaux
	IREP - INSUP - APP PESSAC - BASSIN FORMATION	Pessac-Gradignan-Bègles-Talence Biganos-La Teste-Arcachon-Andernos
	ADES - INSUP - ORFIE	Langon-Bazas-La Réole-Podensac
	INSUP - MPS <i>Dispositif d'appui : L'Oiseau Lire</i>	St Estephe-Lesparre-Lacanau-St Vivien
	GRETA - INSUP	Saint André de Cubzac-Blaye-Reignac
	SOCRATE CONSEIL-MPS	Libourne-Le Fieu-Sainte Foy la Grande
LANDES	INSUP	Parentis en Born - Mimizan
	GRETA - INSUP <i>Dispositif d'appui : AIRELF</i>	Mont de Marsan
	GRETA	Dax-Capbreton
LOT-ET-GARONNE	CFPVI-FOL	Villeneuve sur Lot-Fumel-Ste Livrade sur Lot-Monsempron-Libos
	INSUP - ALLIANCE - INSTEP	Agen - Aiguillon
	INSTEP	Marmande
PYRENEES-ATLANTIQUES	INSTEP - GRETA - LABO - INFA	Pau
	GRETA - INSTEP - LYCEE NOTRE DAME	Oloron-Orthez-Mourenx-Sauveterre de Béarn
	INSUP - LABO - APP	Bayonne-St Jean de Luz-St Palais-Hendaye-St Jean Pied de Port

Rappel : Concernant le marché Compétences Clés DIRECCTE, l'ensemble des prestataires a été reconduit sur le second exercice allant jusqu'au 6 avril 2012.

ACTUALITES EN AQUITAINE (suite)

Sensibilisation des Conseillers Pôle Emploi à l'Illettrisme



L'accord cadre du 4 Juillet 2010 entre l'Etat, Pôle Emploi et l'ANLCI (pour renforcer la lutte contre l'illettrisme au profit des publics accueillis par Pôle Emploi) prévoyait une sensibilisation des conseillers Pôle Emploi à l'illettrisme.

Ces actions de sensibilisation, initiées en 2010 par la Chargée Régionale de l'ANLCI (Mme Béatrice PORET) et le CLAP/CRI se sont poursuivies en 2011 et 2012. A ce jour, 33 Pôles Emploi soit 651 conseillers ont bénéficié de ces sessions.

OUTILS / SITE INTERNET

Un atelier « Compétences Clés & Activités Logico-Mathématiques » au CLAP/CRI

Lors de la mise en œuvre des « Compétences Clés » en Aquitaine en 2009, le CLAP/CRI a souhaité mettre en place un atelier destiné à accompagner les formateurs dans leurs pratiques pédagogiques autour de « l'apprendre à apprendre » pour un public fragilisé par la non maîtrise des savoirs fondamentaux que sont l'écriture, la lecture et le calcul.

En effet, quelles démarches mettre en œuvre pour accompagner l'apprenant dans ses apprentissages ? Les difficultés repérées se retrouvent dans d'autres domaines d'apprentissages et sont liées, d'après Bernadette Guéritte-Hess¹ à une mauvaise structuration de la pensée logico-mathématique. C'est dans cet esprit de recherche de solutions, de pistes de travail, d'élaboration d'activités pratiques pour les formateurs que s'est inscrit cet atelier.

Le code de la route nous a semblé tout désigné pour être le support de nos travaux. Largement plébiscité par les formateurs, par son aspect pluridisciplinaire et pratique, il interroge bien des domaines - du langage, aux notions d'espace/temps - les mathématiques, la logique etc... Cet atelier a fonctionné toute l'année 2010 sous les orientations de Madame Bernadette Guéritte-Hess.

L'atelier en bref :

- 19 formateurs (salariés et bénévoles) de 13 structures d'Aquitaine, de 3 départements (Gironde, Landes, Pyrénées-Atlantiques) y ont participé

- 2 sites de rencontres (Bordeaux et Dax)
- 6 réunions par sites + 5 journées de travaux en sous-groupes
- Production de 10 fiches de travail
- Réalisation d'un document de 160 pages accessible sur notre site www.clap-so.org, rubrique CRI puis « Nos publications ».

Il a permis, entre autre, de repenser l'attitude du formateur : partir du mode de raisonnement, du cheminement de la pensée, du niveau de savoir et des procédures que l'apprenant choisit pour avancer.

- A réaliser « le parcours de tous les possibles ».
- A construire une séquence pédagogique à partir d'une diapo extraite du code de la route.
- A décliner des exercices sur 5 axes (Langage/ Logique/Mathématiques/Espace/ Temps).

Cet atelier devrait reprendre ses activités fin 2011, pour entrer dans la seconde phase de réalisation ...

¹ Bernadette Guéritte-Hess - Enseignante / Psychomotricienne / Orthophoniste - Rééducatrice et Formatrice dans l'enseignement et la rééducation de la pensée logico-mathématique - Cofondatrice du GEPALM - Auteure de plusieurs ouvrages : « Le nombre et la numération, pratique de rééducation », « Au fait, c'est quoi pour vous la virgule en mathématiques ? », « Le tour du problème », « Les maths à toutes les sauces ».

Le Pavillon des Apprentissages

Développé par l'INSUP, le « Pavillon des Apprentissages » est une plateforme de formation ouverte et à distance dédiée au public en situation d'illettrisme. Elle propose près de 700 séquences (ou « grains ») de formation à partir de situations de la vie quotidienne. Les contenus pédagogiques sont variés et favorisent l'apprentissage de la

lecture, des mathématiques, du raisonnement logique, du repérage spatio-temporel etc... le graphisme et l'ergonomie sont simples, accompagnés de consignes et aides sonorisées, les activités proposées favorisent l'accès au multimédia et visent l'autonomie de l'apprenant. Le Pavillon des Apprentissages est accessible depuis la plateforme

www.didact-insup.com en version de démonstration. Son utilisation globale dépend du nombre d'apprenants (par exemple pour 400 h de formation, le coût est de 400€ pour un groupe de 1 à 20 apprenants).

Pour de plus amples informations : contact@didact-insup.org

INFOS ET RESSOURCES

Des nouvelles de l'ANLCI

Madame Marie-Thérèse GEFROY a été nommée Présidente et Monsieur Hervé FERNANDEZ Directeur de l'ANLCI depuis le 30 novembre 2011.

L'ANLCI a organisé ou a participé à plusieurs manifestations lors du 3ème trimestre 2011 :

- le 19 octobre 2011 : journée d'étude sur les Actions Educatives Familiales. Cette journée a visé de faire le bilan de l'expérimentation, de proposer à travers diverses présentations un état des lieux

des actions existantes et d'envisager des perspectives à la démultiplication de cette démarche. Le Ministère de l'Education Nationale, sur son site Internet réorganisé, propose des ressources, des exemples d'action, et fait référence aux Actions Educatives Familiales mises en œuvre par l'ANLCI dans le prolongement de son plan de prévention de l'illettrisme.

- L'ANLCI annonce des « Journées ANLCI du numérique » les 9 et 10 février 2012.

« Ces journées mettent l'accent sur le numérique comme levier pour prévenir l'illettrisme et lui faire face ». Ces journées permettent de : valoriser des expériences inédites et innovantes, découvrir des outils, échanger sur des pratiques réussies, impulser des projets territoriaux, etc....



Plus d'infos : www.anlci.gouv.fr

Bernard DEBARS, nouveau Chargé de Mission Régional nommé par le Préfet de Région et l'ANLCI auprès de la DRJSCS Aquitaine

« Je viens de prendre la succession de Béatrice PORET, au poste de chargé de mission régional illettrisme. A ce titre, ma mission consiste, sous l'autorité du Préfet de Région, à promouvoir et coordonner *la politique de prévention et de lutte contre l'illettrisme en lien avec l'ensemble des acteurs locaux qui y participent (services déconcentrés de l'Etat, collectivités territoriales, entreprises, associations, Centre Ressources Illettrisme, organismes de formation...)*.

Le Préfet de Région a confié cette mission à la **DRJSCS**. Pour information, la DRJSCS résulte de la fusion de la DRJS, de la partie Cohésion Sociale de l'ACSE et d'une partie de la DRASS. Elle comporte 4 volets (Jeunesse / Sport / Cohésion Sociale/ Emploi-Formation).

Je suis Conseiller Technique et Pédagogique (CTP) à Jeunesse et Sports depuis 1982, au service jeunesse, éducation populaire et vie associative ; l'action que je conduis s'inscrit dans le cadre du développement des pratiques artistiques et culturelles, et plus particulièrement l'éducation à l'image et l'éducation aux usages du multimédia (voir sites dédiés : www.pem-aquitaine.org / www.valisemultimedia.org). J'assure aussi des missions de formation en lien avec les diplômes Jeunesse et Sports, jury, VAE...

J'ai été saisi du dossier illettrisme à mi-temps en octobre 2011. Dans l'immédiat mon rôle est d'*animer, et de coordonner l'élaboration* du plan régional de prévention et de lutte contre l'illettrisme ainsi que *sa mise en œuvre*. Il s'agit à partir d'un diagnostic régional partagé, de mettre en cohérence et d'organiser les moyens autour d'objectifs

communs avec l'ensemble des acteurs, dans le respect des compétences de chacun. L'échéance est prévue fin juin début juillet 2012. J'assurerai ensuite le suivi du Plan, afin de veiller qu'au travers de ses actions conjuguées, la prévention et la lutte contre l'illettrisme soient bien présentes dans toutes les politiques qui peuvent y concourir.

Ma mission s'inscrit dans l'action conduite par l'ANLCI au niveau national. Je participe aux regroupements des chargés de mission régionaux et aux formations proposées dans ce cadre.

Dans l'actualité récente, je vais participer aux « Journées ANLCI du numérique » les 9 et 10 février prochain à Lyon. A cette occasion sera présentée une action conduite par la Médiathèque et la Maison d'arrêt de Gradignan dont l'objectif est de faire passer le PIM (passeport internet et multimédia) aux détenus ».

Entretien réalisé le 23/01/12

Bernard DEBARS

Chargé de Mission Régional
Prévention et Lutte contre l'Illettrisme
DRJSCS Aquitaine
7, Bd Chaban-Delmas 33525 BRUGES
Tél : 05 56 69 38 58
bernard.debars@drjscs.gouv.fr
www.aquitaine.drjscs.gouv.fr

ANLCI

1, place de l'Ecole - BP 7082
69348 LYON Cedex 7
Tél : 04 37 37 16 80
Fax : 04 37 37 16 81
www.anlci.gouv.fr



INFOS ET RESSOURCES (suite)

Français Langue d'Intégration (FLI)

La loi du 16 juin 2011 et les décrets d'application n° 2011-1265 et 2011-1266 du 11/10/2011 sont entrés en vigueur le 1er janvier 2012.

1) Niveau B1 à l'oral

Le décret n° 2011-1265 détermine d'une part le niveau de connaissance de la langue française requis pour acquérir la nationalité française par naturalisation ou par déclaration à raison du mariage.

Ce niveau correspond au niveau B1 à l'oral du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL), rubriques « écouter », « prendre part à une conversation » et « s'exprimer oralement en continu ». D'autre part, il modifie la méthode d'évaluation du niveau de langue du postulant. Désormais, le niveau de Français du postulant ne sera plus évalué au cours d'un entretien individuel par un agent de préfecture. Le postulant devra justifier de son niveau par la production d'un diplôme ou d'une attestation délivrée par un organisme reconnu par l'Etat, ou un prestataire agréé. Ce pourra être une attestation FLI.

2) Le FLI : définition du FLI, création du Label

Le décret n° 2011-1266 crée un label qualité intitulé Français Langue d'Intégration (FLI).

« L'enseignement de la langue française aux migrants constitue une priorité de la politique d'intégration. Le concept « Français Langue d'Intégration » vise à proposer un apprentissage en langue française des adultes immigrés dont le français n'est pas la langue maternelle, non couvert par les dispositifs de formation académique. Il vise un usage quotidien de la langue française et l'apprentissage des outils d'une bonne insertion dans la société française (y compris la connaissance des usages, des principes et des valeurs de notre société). Le Français Langue d'Intégration correspond à

un usage acquis par immersion. Il privilégie la forme orale et la lecture, mais peut concerner l'écriture.

La création du label qualité « Français Langue d'Intégration » a pour objet, sur cette base, de mieux encadrer l'enseignement du français aux migrants ».

Consulter le référentiel FLI :

<http://www.immigration.gouv.fr/IMG/pdf/FLI-Referentiel.pdf>

3) Les conséquences pour les structures de formation

Le Label Qualité FLI est délivré par l'Etat aux organismes de formation pour une période de trois ans. Sa délivrance intervient à l'issue d'un audit réalisé par un tiers. L'organisme candidat doit faire une demande de mission auprès d'un organisme d'audit (désigné par le Ministère). Une fois le rapport d'audit obtenu, il l'envoie à la commission de labellisation FLI (cf composition fixée par le décret n° 1266 du 11/10/2011) qui l'examine. Le Ministre de l'intégration attribue (ou refuse) le label à l'organisme de formation.

Informations sur le site de la DAIC :

Guide des organismes de formation candidats au Label qualité FLI :

http://www.immigration.gouv.fr/spip.php?page=dossiers_det_int&numrubrique=469&numarticle=2653

FAQ :

http://www.immigration.gouv.fr/spip.php?page=dossiers_det_int&numrubrique=469&numarticle=2650

4) Les conséquences pour les demandeurs de naturalisation non scolarisés dans leur langue.

Les associations de bénévoles ayant en charge « l'accompagnement linguistique des publics migrants en France » dans le cadre d'un Atelier Socio Linguistique sont concernés par l'agrément FLI.

Le Conseil Général de la Gironde et La Poste se mobilisent contre les risques d'exclusion

Philippe Madrelle, Président du Conseil Général de la Gironde et Agnès Grangé, Déléguée Régionale du groupe La Poste ont signé le vendredi 20 janvier 2012 une convention de partenariat et d'objectif 2011-2013 pour faciliter l'accès aux services postaux et bancaires des plus démunis. Dans ce cadre, le CLAP Sud-Ouest mènera des actions de sensibilisation des agents de la Poste à l'illettrisme, et l'association Intermed Gironde assurera des permanences d'interprétariat au cours des versements des prestations sociales.

Le CLAP/DPLAI : Centre d'examen.

Nous vous rappelons que le CLAP/DPLAI (Dispositif Permanent de Lutte contre l'Analphabétisme et l'Illettrisme) est agréé centre d'examen pour les diplômes :

- du DILF (niveau A1.1 CECR) depuis 2007
- du DELF A1 et A2 depuis 2010

et vous informons que, depuis janvier 2012, nous avons aussi obtenu l'agrément pour être :

- centre d'examen pour le diplôme du DELF B1
- Centre de passation du TCF pour l'accès à la nationalité française.

Pour tout renseignement, veuillez contacter le CLAP/DPLAI, 134 Cours Saint-Louis 33000 Bordeaux.

Tél : 05 56 43 00 99 - Isabelle LOUBIERE ou Sylvie ROUXEL.

BONNES PAGES

Pour les formateurs ayant reçu la formation de Madame Nicole DEGERT

« Français cycle 3 (fin primaire) - Gestion mentale appliquée », Chantal Piganeau, Nathan, 2002

25 fiches réparties en 5 thèmes : l'orthographe, la lecture, l'expression écrite, la conjugaison, la grammaire. Chaque thème comporte une analyse des difficultés des élèves, et de l'apport de la gestion mentale dans ce domaine. Puis une série de 4 à 8 fiches pratiques sont présentées décrivant le déroulement de la séquence, avec en parallèle une page de commentaires explicatifs du point de vue de la gestion mentale. Pour un travail en groupe. Exemples adaptés à des adultes.

« Mathématiques 6ème - Gestion mentale appliquée », Armelle Géninet, Nathan, 1998

Après un rappel des bases méthodologiques de la Pédagogie des Gestes Mentaux : évocations, paramètres, projet mental et leur application pratique en groupe, le manuel se compose d'un ensemble de 18 fiches d'activités réparties en 3 thématiques :

- L'activité mentale en mathématiques (mener des évocations autour de concept mathématiques, ou lors du calcul mental)
- Les gestes mentaux de l'apprentissage des maths : les aires, les changements d'unités, le rectangle et le losange, travaux numériques et géométriques.
- La mémorisation : apprendre à apprendre un poème, une définition, une table de multiplication....

Chaque fiche décrit le déroulement de l'activité pédagogique et donne des repères pour aider le formateur à procéder à une synthèse méthodologique personnalisée.

Grammaire

« Classes et fonctions grammaticales au quotidien, cycle 3 » - G. Hass et al., CRDP Bourgogne, 2010

Ensemble de fiches pédagogiques pour faire travailler la grammaire. L'approche est fondée sur les analyses de Britt-Mary Barth (L'apprentissage de l'abstraction, Paris - Retz 1987). La démarche qu'elle a mise au point s'appuie sur la confrontation d'exemples positifs et négatifs. Les apprenants réfléchissent sur la notion à acquérir à travers des exemples (petites phrases) ou la notion est bien caractérisée (exemples oui) et des contre-exemples (exemples non). Cette démarche met les apprenants en position d'observer comment ça marche. Chaque fiche propose 10 lignes de repères théoriques puis décline les 4 étapes :

- Observation
- Vérification
- Vers l'abstraction
- Renforcement de l'apprentissage

En proposant des exemples oui, et des exemples non. Les trois premières étapes sont prévues pour un travail en groupe. La dernière se fait individuellement. L'ouvrage propose une progression correspondant au primaire CE1 CM2, les exemples ne sont pas infantilisants.

AGENDA DES INTERVENTIONS

Toutes les animations mentionnées feront l'objet d'un courrier spécifique adressé aux structures et aux personnes dont nous avons l'adresse électronique, qui précisera la date, le lieu et le contenu de l'animation (environ 3 semaines avant). Ces journées sont soutenues par l'Union Européenne (FSE).

Etre formateur en savoirs de base

1 journée à Bordeaux, Agen

Repères sur les différentes situations des étrangers en France

1 journée à Pau

Comment amener les apprenants à apprendre à apprendre ?

1 journée à Bordeaux, Bayonne

Programme de professionnalisation 2012 : Pour des raisons budgétaires les modules animés par des intervenants extérieurs ont lieu à Bordeaux (sauf le module 9), mais les modules animés par le CRI (1, 7, 8, 14) peuvent être délocalisés dans tous les départements si nous avons au moins 12 inscriptions fermes. N'hésitez pas à nous contacter et consultez le programme sur notre site www.clap-so.org

Profitez des demi-journées organisées dans les Espaces Documentaires de chaque département pour rencontrer les conseillères pédagogiques. **Prenez contact avec le CLAP au 05 57 01 56 90.**

CLAP Sud-Ouest

176-182, rue Guillaume Leblanc
33000 BORDEAUX

Téléphone : 05 57 01 56 90
Télécopie : 05 57 01 56 91
Messagerie : cri@clap-so.org



Puis rubrique « Centre
Ressources Illettrisme »

Vues sur Cours :

Directrice de la publication : Jeanne FONTAGNERES
Responsable de la publication : Lahbib MAOUHOUB
ISSN : 1621-5699

Envoyé à 3585 exemplaires par courriel

ESPACES DOCUMENTAIRES

Le « Centre Ressources Illettrisme » est destiné aux associations, organismes, services de l'État ou des Collectivités Territoriales qui interviennent dans l'orientation, la formation et l'insertion sociale et professionnelle des publics adultes, immigrés ou non, ne maîtrisant pas la langue française et les savoirs de base.

Dans le cadre de partenariats, le Centre Ressources Illettrisme d'Aquitaine a mis en place des espaces documentaires dans les Départements de la région. Les fonds documentaires sont spécialisés dans les savoirs de base. On peut y emprunter 5 documents simultanément ; le prêt est gratuit, un chèque de caution est demandé.

DORDOGNE

- **C.D.D.P**

(Contact : Mme Valérie BALIER)

4bis, Rue Albert Pestour 24000 **PERIGUEUX**

☎ 05 53 09 85 83 Fax 05 53 53 83 84

- **L'Atelier**

(Contact : Mme Marianne HOFER)

40, Rue Neuve d'Argenson 24100 **BERGERAC**

☎ 05 53 57 78 26 Fax 05 53 57 21 66

LANDES

- **C.D.D.P**

(Contact : Mme Corine CABANES NAULEAU)

614, rue du Ruisseau 40000 **MONT-DE-MARSAN**

☎ 05 58 75 43 11 Fax 05 58 06 29 18

GIRONDE

- **CLAP / Centre Ressources Illettrisme**

(Contact : Mme Delphine LABATUT)

176/182, rue Guillaume Leblanc 33000 **BORDEAUX**

☎ 05 57 01 56 90 Fax 05 57 01 56 99

LOT- ET- GARONNE

- **SYLLABE**

(Contact : Mme Emilie MAILLOT)

145, avenue Henri Barbusse 47000 **AGEN**

☎ 05 53 87 84 67 Fax 05 53 66 78 87

- **Mission Locale**

(Contact : Mme Marianne JULIEN)

13, rue Darfeuille 47300 **VILLENEUVE SUR LOT**

☎ 05 53 40 06 02 Fax 05 53 40 40 08

NOUVEAU !

PYRENEES - ATLANTIQUES

- **Mission Locale**

(Contact : Mme Josiane VIAUD)

Complexe République, 1er étage 64000 **PAU**

☎ 05 59 98 90 40 Fax 05 59 98 90 40

- **Mission Locale**

(Contact : Mme Muriel HIRIART)

42, chemin de l'Estanquet 64100 **BAYONNE**

Accès voiture : 29, cours Comte de Cabarrus

☎ 05 59 59 82 60 Fax 05 59 25 65 44

GIRONDE (Hors CRI)

- **Pays Médoc** (Contact : Mme Sylvia MARCHAIS)

21, rue du Gal de Gaulle 33112 **SAINT LAURENT**

☎ : 05 57 75 18 92

Fax 05 81 31 35 00

- **Mission Locale** (Contact : Mme Marie COUDERT)

189, avenue du Mal Foch 33500 **LIBOURNE**

☎ : 05 57 51 71 27

Fax : 05 57 51 71 27

- **Mission Locale** (Contact : M. Lucas PROUDHOM)

17, rue Saint-Simon 33390 **BLAYE**

☎ : 05 57 42 89 75

Fax : 05 57 42 92 44

- **C.I.O.** (Contact : Mme Françoise SANCHEZ)

12, allées de Garros 33210 **LANGON**

☎ : 05 56 63 63 25

Fax : 05 56 63 28 33